



40^{ème} Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée à Bruxelles

En 2018, le groupe international en éducation au numérique (DEWG) s'est élargi et compte **65 APD membres** représentant 6 grandes zones du monde :

- **Zone Europe : 39 (+ EDPS, Géorgie, Canton de Basel, République de Slovaquie)**
- **Zone Afrique : 9 (+ Tunisie)**
- **Zone Asie-Pacifique : 7**
- **Zone Amérique du Nord : 5 (+ Alberta)**
- **Zone Amérique Latine : 4**
- **Zone Proche /Moyen-Orient : 1**

Le présent rapport a pour objet de dresser le bilan des 3 actions principales du plan **2017-2018** du groupe de travail. A l'appui des enjeux et objectifs du projet de résolution sur les plateformes de services éducatifs en ligne [qui sera commenté par nos collègues du Canada et soumis pour adoption] il vous est aussi proposée une feuille de route pour l'année 2018-2019, afin de recueillir l'accord de tous nos collègues des autorités.

Concernant le bilan de l'année 2017-2018, le programme d'action s'articulait principalement autour de la mise en œuvre de 3 actions complémentaires :

- 1) **Echanges d'expérience** et proposition d'adoption **d'une version enrichie du référentiel** de formation à la protection des données avec des ressources **adaptées par tranches d'âge** et intégration de ressources et de cas pratiques ;
- 2) Poursuite de la mise en ligne **sur la plateforme CIRCABC** partagée entre APD, avec de nouveaux contenus et ressources éducatives, complétée par des parcours ou modules de formation à l'attention des enseignants ; l'examen des possibilités d'une **mise en ligne de ces ressources vers d'autres portails éducatifs** consultés par les enseignants ;
- 3) Proposition de **recommandations sur les pratiques des plateformes de services éducatifs en ligne** au regard de la protection des données.

1. Action 1 : Echanges d'expériences et proposition d'adoption d'une version enrichie du référentiel de formation à la protection des données avec des ressources adaptées par tranches d'âge et intégration de ressources et de cas pratiques ;

Plusieurs Autorités de Protection des données ont engagé cette année des actions visant à proposer une déclinaison du référentiel par niveau de classe.

✓ **En France**¹, [un premier module déclinant le référentiel pour le cycle 3](#) (8-11 ans) a été publié par le ministère de l'éducation nationale sur son portail de ressources pédagogiques Éduscol² lors de l'entrée en application du RGPD le 25 mai 2018.

Ce module de formation « sur mesure » a été conçu par le ministère en collaboration avec la CNIL et un prestataire spécialisé dans l'accompagnement pédagogique, sur l'année 2017-2018, en s'appuyant sur **la méthodologie suivante** :

- Repérer dans les référentiels de compétences utilisés dans les programmes scolaires, **les « points d'accroche » possibles avec le référentiel sur la protection des données** ;
- Définir [un tableau « de progressivité » des compétences](#) du référentiel pour le cycle 3 en opérant une sélection des compétences à aborder en lien avec le programme scolaire;
- Identifier des **scénarios pédagogiques** existants (cas pratiques) pour leur capacité à être enrichis par l'apprentissage des compétences du référentiel à la protection des données ;
- Proposer une sélection de [ressources pour la classe](#) et pour [les enseignants](#) illustrant les compétences clé identifiées ;
- Mettre en ligne des modules complémentaires comme, par exemple, la "[Journée numérique d'un élève](#)" qui permet d'appréhender, via le déroulé d'usages numériques connus (géolocalisation, biométrie, vidéosurveillance,...), les différents cas de collecte et de traitement de leurs données personnelles et de susciter une vraie réflexion sur ces enjeux;
- Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec l'Education nationale, **le lancement d'un concours en 2019 auprès des élèves de 8 à 11 ans**. Le concours aura pour objectif d'amener ce jeune public et les enseignants à proposer des projets et des ressources pédagogiques sur les thématiques des domaines de compétences du référentiel : **livrables de classes** (affiches multimédias, podcast, quiz, vidéo, livre numérique, jeu numérique,...) et **développement de scénarios avec des enseignants**.

✓ **Au Canada**, l'élaboration et la publication en 2018 de **plans de cours destinés aux 11-13 et 14-16 ans**, par [HabiloMédias](#), partenaire pédagogique, qui a conçu le déroulement complet des contenus de leçons pour le compte des autorités fédérales-provinciales et territoriales chargées de la protection de la vie privée au Canada.

- Dans les modules pédagogiques mis à disposition des éducateurs, les thématiques sont mises en correspondance avec les compétences clés abordées dans le Référentiel ;
- **La méthodologie** retenue s'appuie sur le déroulement de scénarios de classe, ressources, quiz, fiches de travail et grille d'évaluation des résultats d'apprentissage.
- Cf. Liens utiles :

¹Pour information, [le Code de l'Education](#) en France a été modifié par la loi du 3 août 2018, qui prévoit désormais une sensibilisation des élèves et des enseignants à une utilisation responsable du numérique et fait entrer la protection des données dans les écoles et les établissements d'enseignement.

² EDUSCOL représente le **site d'accompagnement pédagogique du ministère de l'éducation nationale pour le premier et le second degré** (en France, il touche 800 000 enseignants et regroupe plus de 40 sites dédiés à des disciplines et thématiques spécifiques).

[Remettre le dentifrice dans son tube : Une leçon sur l'information en ligne \(élèves de la 6^e à la 8^eannée\)](#)

[Comprendre l'affaire : La valeur de la vie privée \(élèves de la 6^e à la 8^eannée\)](#)

[Les droits des enfants et des adolescents en matière de vie privée \(élèves de la 9^e à la 12^e année\)](#)

✓ **A Gibraltar**, l'Autorité de protection des données a, pour sa part, intégré le référentiel international et ses compétences dans **de nouveaux plans de cours** destinés aux élèves du Primaire (Middle school 8-12) et du Secondaire (Secondary school 12-18 ans).

- Les contenus mis à disposition sous forme de **Pack et d'exercices** conçus à l'attention des élèves et des éducateurs proposent des outils variés, didactiques, illustrés traitant de sujets d'actualités, d'évènements historiques adaptés à un jeune public très présent sur internet ;
- **En termes de méthodologie**, l'APD de Gibraltar a cité plusieurs de ses sources ayant contribué à la conception des cas pratiques sur les thématiques du référentiel, tels les Manuels ARCADES, ou 'Sign Up, Log In, Opt Out: Protecting your Privacy & Controlling your Data' d'Irlande, les Plans de cours ICO, le manuel the Wild Web Woods du Conseil de l'Europe.
- Un bel exemple de coopération partagée entre APD au sein du DEWG et via les ressources mise à disposition sur la base CIRCABC. *Cf. liens utiles utilisés par l'APD :*

<https://www.gra.gi/dataprotection/public-awareness>

<https://www.gra.gi/dataprotection/public-awareness/resources-for-teachers>

A l'appui de ces expériences riches et variées des autorités membres du groupe de travail, il se confirme donc que le référentiel de formation constitue **un excellent guide** pour les enseignants du monde entier, déclinable à tous les niveaux de classes, du primaire au secondaire.

Cependant, nous pensons, qu'il est prématuré d'envisager l'adoption d'une version unique de la déclinaison du référentiel sur la protection des données. A ce stade, il conviendrait de poursuivre le recensement des initiatives d'intégration, tant dans des plans de cours, les scénarios, que dans les programmes scolaires afin d'échanger sur les méthodologies qui fonctionnent le mieux.

Points suggérés à suivre en 2018-2019 :

→ Poursuivre au sein du DEWG, l'échange d'expériences réussies et d'initiatives pouvant être reproductibles d'intégration dans les programmes scolaires et déclinaison des compétences clés du référentiel;

→ Les valoriser sur la plateforme CIRCABC (rubrique dédiée de la nouvelle arborescence)

2. Action 2 : Enrichissement de la plateforme web CIRCABC et mise à disposition de cette base de ressources pédagogiques pour la communauté éducative ;

- **37 utilisateurs** [soit seulement **28 APD**] sont inscrits en tant qu'auteurs-contributeurs sur la plateforme.

Très peu d'APD ont procédé à de nouveaux téléchargements durant l'année et la consultation de CIRCABC reste irrégulière voire atone cette dernière année : 74 vues (contre 300 en moyenne sur la même période septembre-août de chaque année)³.

On ne peut pas négliger le fait que 2018 a été une année exceptionnelle pour toutes les APD d'Europe en particulier – et que les mises en ligne sur nos sujets ont été moins priorisés.

Des propositions sont faites au DEWG pour redynamiser cette plateforme avec de nouvelles options (cf. ci-après).

- S'agissant de la mise à disposition des ressources de CIRCABC à la communauté éducative, cette initiative ciblait en particulier, le portail «Open Education Europa» (OEE) www.openeducationeuropa.eu afin de créer une catégorie de ressources « Digital Privacy education, sur ce site public accessible, notamment, à la communauté éducative et Universitaire. Toutefois, cette plateforme de la Commission EU ayant évolué en 2018 pour se limiter à la mise en ligne de MOOC et de ressources d'e-learning, il convient de rechercher d'autres possibilités de mise à disposition publiques des ressources des APD. Une des pistes pourrait être le site de la Conférence internationale ICDPPC.

Points suggérés à suivre en 2018-2019 :

- Poursuivre les téléchargements sur CIRCABC entre Autorités de protection des données
 - Diffusion et mise en ligne **d'un projet d'arborescence revue et complétée du site** pour améliorer sa lisibilité de classement et de navigation;
 - Activation d'un **système d'alertes/notifications** en direction des membres inscrits, visant à signaler toute nouvelle mise en ligne et susciter l'intérêt pour sa consultation;
 - Compléter avec des ressources pédagogiques pour la classe, des modules de formation initiale et continue des enseignants, des guides à l'attention des parents (familles), des ressources thématiques pour enrichir les modalités d'exercice de ses droits en ligne.
- ***Pour discussion : Proposition d'intégration et reprise des contenus de CIRCABC dans la future plateforme de la conférence ICDPPC avec le projet du GT Futur de la Conférence.***
 - En l'absence d'autres perspectives de partage sur des plateformes publiques existantes identifiées, se prononcer sur un éventuel transfert des contenus (actualisés de CIRCABC) vers une future plateforme de la conférence internationale, présentant certainement la meilleure option à moyen / long terme pour une visibilité permanente et un partage public des ressources destinées à la communauté éducative.

³ Nombre de téléchargement total jusqu'en 2018 : 250 documents et liens URL vers des ressources

- 2017-2016 : 240 : Pour rappel, près de 50 nouvelles ressources téléchargées en 2017, accompagné d'un travail d'éditorialisation des nouveaux contenus de ressources [réalisé par la CNIL [FR/ EN].

- 2016-2015 : 170 : Résultats qui corroborent le succès d'ouverture et téléchargements actifs sur la nouvelle plateforme par la CNIL et par les membres APD eux-mêmes

3. Action 3 : Proposition de recommandations sur les pratiques des plateformes de services éducatifs en ligne au regard de la protection des données.

Dans le prolongement de l'étude de 2017 menée par le Canada sur les pratiques des plateformes de services éducatifs en ligne, le groupe de travail a élaboré une proposition de résolution à l'attention des acteurs éducatifs et des fournisseurs.

L'ensemble des recommandations émises visent à permettre aux usages numériques éducatifs de se développer à l'école, tout en garantissant l'intégration pleine et effective de la protection des données scolaires dans les services numériques proposés aux élèves et aux enseignants, et le respect de l'exercice des droits des élèves, parents et éducateurs.

Les contours et dispositions clés de la résolution seront présentés par le Commissaire de la CPVP du Canada qui a piloté ce groupe de travail avec le soutien de la CNIL et de l'OPC de l'Ontario. Je tiens à remercier les 8 autorités de la Task Force⁴ qui ont réalisé un important travail de recherche documentaire, de rédaction et de coordination avec nos collègues canadiens.

Points suggérés à suivre en 2018-2019 (liés à l'adoption de la résolution) :

→ Dans la mesure où la mise en œuvre de la résolution invite les APD à poursuivre la coopération au titre du suivi de la Résolution, (sous réserve de son adoption), il est préconisé de :

- Partager les expériences dans la mise en œuvre de cette résolution
- Constituer un répertoire des Guides de recommandations et Codes de pratiques élaborés par les autorités membres à l'issue.

4. Proposition de nouvelles actions concernant l'exercice des droits des mineurs et des jeunes sur internet, y compris les plateformes éducatives en ligne

- Cette thématique concernant **l'exercice des droits à la protection des données des mineurs** a fait l'objet d'une enquête préliminaire de la CNIL menée en juin 2018⁵ au sein de la Task force dans le cadre de la problématique des plateformes éducatives en ligne [traitée dans la résolution].

Les résultats établis sur la base de 40 réponses reçues des APDs semblent montrer que, dans un certain nombre de pays, les mineurs se voient reconnaître la possibilité d'exercer directement leur droit, selon l'âge et le niveau de maturité.

⁴ 8 APD : Canada, Ontario, Alberta, France, Allemagne (Thuringe), République tchèque, Maroc, Philippines

⁵ cf. Résultats d'Enquête de 40 APD en juillet 2018 mis en ligne sur le site ICDPPC à l'issue de la conférence (accessible site privé des APD)

En outre, une majorité des APDs consultées se prononce en faveur de la reconnaissance d'une certaine « majorité numérique » accompagnée de garanties appropriées et de conseils de la part des parents et des autorités de protection des données, pour la collecte et le traitement des données.

Pour autant, il semble nécessaire de poursuivre l'analyse des pratiques existantes sur ce sujet en vue d'aboutir à clarifier les droits à la protection des données des mineurs en ligne et apporter des conseils pratiques sur l'exercice de leurs droits, allant vers une démarche progressive d'autonomisation.

Points suggérés à suivre en 2018-2019 (Autre grand défis lié à l'application des droits) :

→ Examiner les dispositifs d'information, les outils et les pratiques éducatives mises en place pour sensibiliser les enfants, les parents et les enseignants à l'exercice de leurs droits en ligne.

→ **Présenter à la 41^{ème} Conférence internationale**, une synthèse des initiatives et des meilleures pratiques d'accompagnement et/ ou de conseils facilitant l'exercice des droits des enfants sur internet.

- Un sujet émergent lié aux **enjeux inhérents au développement des traitements de *learning analytics*** dans le secteur de l'Education est sans doute à explorer sur les années à venir (comme en témoignent les premiers résultats de l'enquête CNIL de Juillet 2018).

Isabelle FALQUE-PIERROTIN

Modérateur du groupe de travail international sur l'Education au numérique